

---

# Stratégie de développement

2022-2027

---

*Nouveau-Brunswick*

*France*

# Table des matières

Introduction . . . . .	1
Historique des liens avec la France . . . . .	2
Objectifs. . . . .	4
Objectif 1 : Augmentation des activités de recrutement en vue d'accroître le nombre d'immigrants francophones . . . . .	5
Objectif 2 : Acquérir une meilleure compréhension des marchés prioritaires . . . . .	6
Objectif 3 : Stimuler les échanges économiques des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches . . . . .	8
Objectif 4 : Faciliter la reconnaissance des acquis pour certaines professions prioritaires . . . . .	9
Objectif 5 : Améliorer la capacité de rétention des étudiants français pour s'installer et travailler au Nouveau-Brunswick . . . . .	10
Objectif 6 : Soutenir et accroître la coopération éducative dans les secteurs scolaire (M-12) et de la petite enfance . . . . .	12
Objectif 7 : Sensibiliser la France aux différentes attractions touristiques . . . . .	14
Objectif 8 : Découverte et commercialisation des artistes acadiens sur la scène internationale . . . . .	15
Objectif 9 : Augmentation des jumelages et des activités entre les municipalités du Nouveau-Brunswick et de la France . . . . .	17
Annexe – Entente en date de 2021 . . . . .	18

# Introduction

Les relations entre le Nouveau-Brunswick et la France remontent à de nombreuses années, tout particulièrement grâce aux relations privilégiées entre l'Acadie et la France. Il est indéniable que la rencontre entre le Général de Gaulle, Président de la République en janvier 1968 et quatre Acadiens, fut le déclenchement de relations encore plus étroites entre nos deux territoires. Depuis ce temps l'Acadie et la France entretiennent une relation privilégiée qui se traduit par des dispositifs comme la présence d'un représentant permanent du Nouveau-Brunswick à l'ambassade du Canada en France, la présence d'un consulat de France « dans les provinces Atlantiques » et les actions de la Société nationale de l'Acadie dont l'un des mandats est de représenter le peuple acadien sur la scène internationale.

Sur un plan plus formel, les relations France-Acadie du côté français reposent aujourd'hui sur la politique des affaires étrangères françaises au plan national et sur des accords spécifiques entre collectivités territoriales au niveau régional. Du côté acadien, elles sont menées par la Société Nationale de l'Acadie et la province du Nouveau-Brunswick. L'Association France-Acadie renommée les Amitiés France-Acadie, fondée en 1976, s'efforce également de développer des relations culturelles et amicales entre Acadiens et Français à travers des festivals, des voyages, des expositions, des spectacles, le prix littéraire « France-Acadie » et des échanges de jeunes. Par ailleurs, la Commission permanente France-Acadie s'occupe de la gestion du Fonds de coopération France-Acadie, permettant de soutenir des échanges culturels, et de l'octroi des bourses France-Acadie.

Ces relations formelles ont permis la mise sur pied de plusieurs initiatives et divers dispositifs entre la France et l'Acadie au sein de divers secteurs. La promotion des artistes acadiens, la mobilité professionnelle, la mobilité étudiante, les missions économiques, la promotion touristique, les sessions d'information, les salons d'immigration, les webinaires économiques, le jumelage de villes et municipalités en sont quelques exemples précis. Cette relation a aussi permis l'accord France-Canada et la Commission mixte de coopération régionale de Saint-Pierre-et-Miquelon, ayant comme résultat d'approfondir les axes de collaboration avec la France métropolitaine.

# Historique des liens avec la France

La section suivante vous donne un aperçu des relations du Nouveau-Brunswick avec la France. Celles-ci se mènent à l'échelle régionale à travers les ententes de coopération avec les départements de la Vienne et du Nord; ainsi que des interactions diverses avec la Bretagne et la Normandie.

## NOUVEAU-BRUNSWICK ET LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Le Nouveau-Brunswick et la Vienne ont consolidé les liens historiques qui existent entre leurs deux territoires par une entente de coopération officialisée pour la première fois en 1983. Il s'agit d'une entente quinquennale ayant été renouvelée plusieurs fois et visant des échanges dans les domaines de l'éducation et la formation, l'économie, le tourisme et la culture.

Cette coopération a favorisé le développement de collaborations universitaires et collégiales impliquant l'Université de Moncton et l'Université du Nouveau-Brunswick qui collaborent avec l'École supérieure de commerce et de management et l'Université de Poitiers; ainsi que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick avec le Lycée pilote innovant, le Lycée hôtelier et l'Université de Poitiers.

Des collaborations diverses ont également impliqué des acteurs des secteurs de la culture, du tourisme et de l'économie. Celles-ci ont entre autres été soulignées dans le cadre d'évènements spéciaux offrant une visibilité exceptionnelle aux territoires partenaires, tels que :

- Le Salon proxy Loisirs de Poitiers en 2006;
- Le Festival Noël canadien avec nos cousins acadiens au Futuroscope de Poitiers en 2008; et
- Le Congrès mondial acadien 2009 dans la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick.

## NOUVEAU-BRUNSWICK ET LE DÉPARTEMENT DU NORD

Le Nouveau-Brunswick et le département du Nord ont établi une entente officielle de coopération en 2004. Elle est mise en œuvre à travers des plans d'action quinquennaux partagés visant à favoriser des échanges dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation, de l'économie, de la culture, du tourisme, et du social.

Les temps forts de cette coopération sont entre autres :

- Les échanges de jeunes pour les stages professionnels, en continu;
- Le Nouveau-Brunswick à l'honneur au Salon Confort Nord Expo de Lille en 2004;
- Les échanges de professionnels de la musique entre la Condition publique de Roubaix et Musique NB en 2007;
- La collaboration du Festival acadien de Caraquet et des artisans du département du Nord pour la fabrication des géants pour le Congrès mondial acadien 2009 et la participation du Conseil général du Nord au CMA 2009.
- La participation de deux jeunes de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick au parlement des jeunes du Conseil général du Nord en France en 2010.

## NOUVEAU-BRUNSWICK ET LA BRETAGNE

Il existe des liens historiques et d'amitiés entre le Nouveau-Brunswick et la Bretagne qui se sont consolidés au fil des ans à travers des interactions diverses dans les domaines de la culture, de l'économie et de l'éducation. Ces interactions se sont matérialisées notamment par :

- La participation du Nouveau-Brunswick au Festival interceltique de Lorient depuis 2004 (l'Acadie ayant été à l'honneur en 2004 et 2012);
- Des collaborations universitaires entre l'Université de Bretagne Sud et l'Université de Moncton, ainsi que l'Université du Nouveau-Brunswick depuis 2007;
- La participation du Nouveau-Brunswick au Salon économique ItechMer de Lorient depuis 2009;
- La participation de la Bretagne au Congrès mondial acadien 2009 dans la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick.

## NOUVEAU-BRUNSWICK ET LA NORMANDIE

Des liens d'amitié se sont établis entre le Nouveau-Brunswick et la Normandie, matérialisés à travers des interactions dans les domaines de l'économie, de la culture/patrimoine, ainsi que de l'éducation et la formation.

En Basse-Normandie on peut citer :

- La participation annuelle (depuis 2006) du Nouveau-Brunswick au Festival acadien de Saint-Aubin-sur-Mer qui commémore, entre autres, le dévouement et la bravoure des soldats du Northshore régiment du Nouveau-Brunswick qui ont participé à la libération de la Normandie lors de la Deuxième Guerre mondiale;
- Des échanges de jeunes pour effectuer des stages professionnels entre le Nouveau-Brunswick et la Basse-Normandie depuis 2007;

En Haute-Normandie on peut citer :

- Les collaborations entre la corporation de la ville de Dieppe au Nouveau-Brunswick et la communauté d'agglomération de Dieppe en Normandie
- La Convention de partenariat avec l'Académie de Rouen pour un programme croisé N.-B. - France pour une classe franco-acadienne à l'école Amirault de Dieppe.
- Participation du Nouveau-Brunswick au Salon des entreprises et industries du Nord-ouest (SEINO) à Rouen.



Phare de Grande-Anse

## Objectifs

Le Nouveau-Brunswick s'est doté de diverses stratégies pour son développement économique et social. La présente stratégie a pour but de maximiser les retombées des relations existantes avec la France. Il est donc important de maintenir ces interventions sur la scène internationale afin d'atteindre les objectifs que la province s'est donnés.

L'élaboration d'une stratégie **à long terme** vise la mise en place d'actions concrètes d'attraction, de rétention, de promotion et de développement dans le but de maintenir et d'améliorer les relations d'échanges contribuant ainsi au développement **économique et démographique de la province**.

Neuf objectifs ont été établis pour diriger nos actions en vue d'augmenter significativement nos activités avec la France d'ici 2027. Des actions stratégiques ont été déterminées pour répondre aux priorités identifiées et dont la mise en oeuvre sera à la charge de chaque ministère. Le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick coordonnera un comité interministériel composé de représentants des divers ministères, institutions et organismes afin d'élaborer un plan de travail annuel.



# Objectif 1

## Augmentation des activités de recrutement en vue d'augmenter le nombre d'immigrants francophones

Des missions de promotion et de recrutement ciblant des immigrants francophones en France ont lieu depuis le début des années 2000. Dès la première édition de Destination Canada, forum de promotion et recrutement de mains-d'œuvre francophones, organisé depuis 2003 par l'Ambassade du Canada à Paris, le Nouveau-Brunswick fut une des premières provinces présentes.

Ensuite, le concept de Destination Nouveau-Brunswick pris forme de 2012 à 2015, et est devenu Destination Acadie, incluant d'autres provinces de l'Atlantique certaines années.

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Augmenter la visibilité de la province en matière d'immigration	Augmenter le nombre de participation à des salons d'immigration en partenariat avec l'ambassade du Canada à Paris.
Identifier les entreprises francophones en besoin de main-d'œuvre	Stimuler l'appétit des employeurs à recruter leur main-d'œuvre en France.

### Indicateurs de performances clés

- Le Nouveau-Brunswick participera ou organisera quatre activités de recrutement et de promotion liées à l'immigration francophone annuellement;
- Augmenter le nombre de nouveaux arrivants provenant de la France à plus de 50 personnes par année.



# Objectif 2

## Acquérir une meilleure compréhension des marchés prioritaires

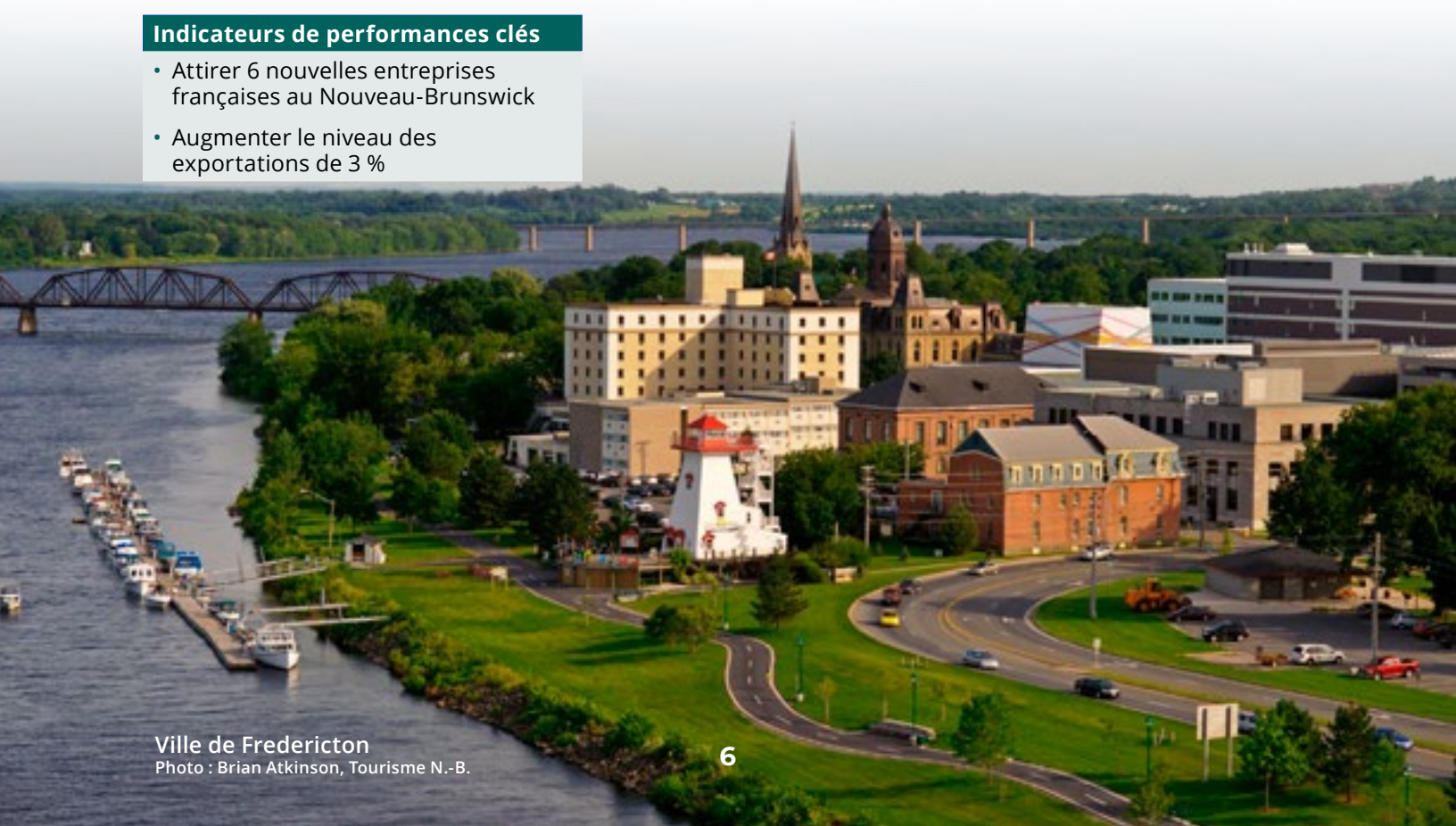
Opportunités NB travail directement avec les divers ministères responsables pour identifier et explorer les opportunités des secteurs potentiels d'intérêt pour le marché français y compris : la cybersécurité, la santé numérique, l'énergie intelligente, l'aérospatiale et la défense, les produits pharmaceutiques, la technologie et la fabrication de pointe.

L'accès préférentiel à ce vaste marché grâce à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne offre d'énormes possibilités et un réel avantage concurrentiel pour le Canada et le Nouveau-Brunswick.

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Favoriser les échanges entre les marchés du N.-B. et de la France	Tirer parti des missions commerciales entrantes et sortantes pour soutenir l'attraction de nouveaux investissements et pour augmenter les exportations.
Inciter la participation aux associations pour accroître la visibilité du N.-B.	Tirer parti de nos relations en tant que membre de la Chambre de commerce France-Canada à Paris et de la Chambre de commerce et d'industrie française au Canada, située à Montréal.
Faire connaître les différents secteurs de la province et mettre en valeur les opportunités économiques	Continuer d'offrir des webinaires économiques à divers publics cibles.
Comblent le déficit commercial des exportations et des importations	Augmenter les activités sur le marché pour soutenir la croissance des exportations des entreprises du N.-B. et recherche de remplacement des importations.

### Indicateurs de performances clés

- Attirer 6 nouvelles entreprises françaises au Nouveau-Brunswick
- Augmenter le niveau des exportations de 3 %





## FRANCE – BASE DE DONNÉES DES PRINCIPALES MARCHANDISES COMMERCIALES

	Importation (\$ CA)		Exportation (\$ CA)	
	2020	2021	2020	2021
Produits énergétiques	4 375,3	6 599,6	8 092,2	5 830,3
Biens de consommation	5 587,9	4 897,5	3 658,8	2 544,5
Produits chimiques de base et industriels, produits en plastique et en caoutchouc	6 604,1	1 477,4	3 243,3	10,1
Matériel et pièces électroniques et électriques	303,8	258,7	1 172,4	1202,1
Minerais et minéraux non métalliques	3,4	0,1	1 136,9	565,0
Produits agricoles et de la pêche et produits intermédiaires des aliments	562,7	350,8	495,5	364,4
Produits forestiers et matériaux de construction et d'emballage	142,8	145,3	187,8	568,0
Machines, matériel et pièces industriels	6 733,4	3 206,2	71,7	15,5
Produits en métal et produits minéraux non métalliques	285,8	631,5	51,9	33,4
Véhicules automobiles et pièces pour véhicule automobile	3 328,5	88,5	5,9	151,4
Aéronefs et autres matériel et pièces de transport	84,5	41 395,2	4,2	0,0
Transactions spéciales commerciales	11,4	6,8	16,5	44,6
<b>Total</b>	<b>28 023,6</b>	<b>59 057,6</b>	<b>18 137,1</b>	<b>11 329,3</b>

Sources : Commerce international de marchandises du Canada par province et pays, et par section de produit, sur une base douanière, annuel (x 1 000), table : 12-10-0133-01



# Objectif 3

## Stimuler les échanges économiques des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches

Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick dirigera ces initiatives pour la province et travaillera avec d'autres organismes provinciaux (ONB) et fédéraux (APECA) pour stimuler les échanges économiques. Les exportations des produits de la mer ont considérablement chuté entre 2019 et 2020; cependant, nous prévoyons une reprise en 2021 et pour les années à l'avenir. Le N.-B. voit un énorme potentiel pour faciliter l'augmentation des exportations vers la France de nos secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche. Les principaux secteurs d'exportations au N.-B. sont : le bleuets, le homard, la crevette et les pommes de terre.

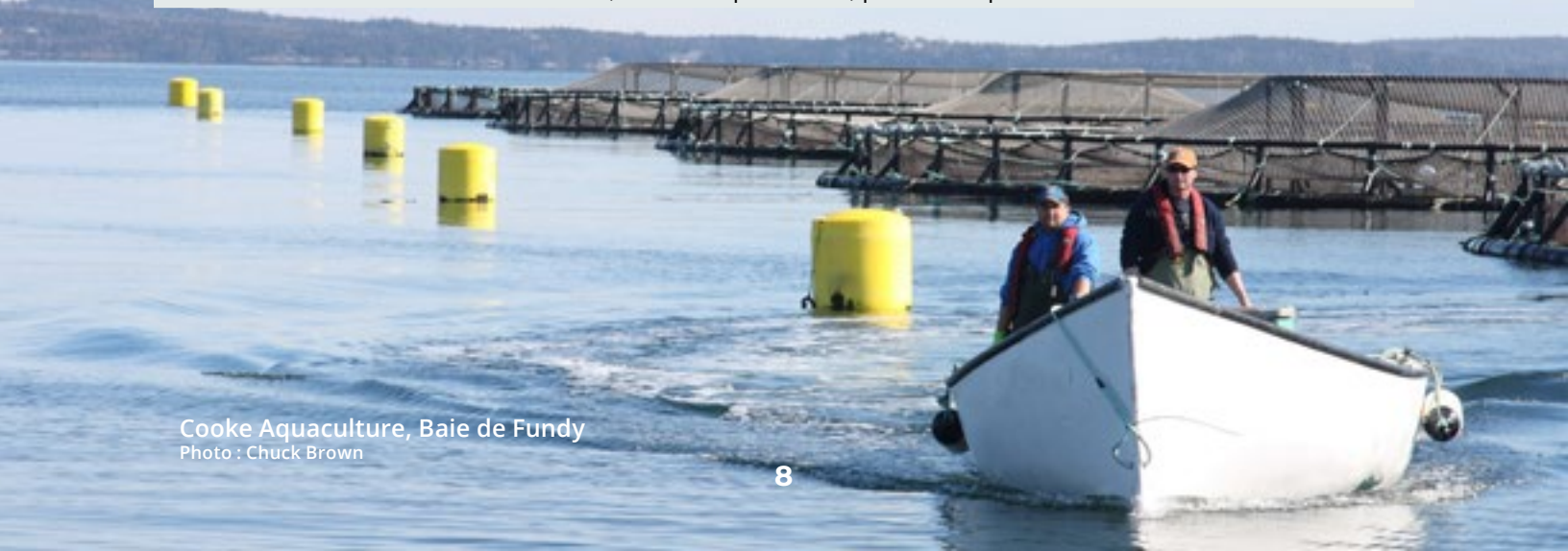
### Exportation de produits de la mer du Nouveau-Brunswick vers la France (\$ CA)

Produits	2018	2019	2020
Homard	4 976 788	4 303 055	2 685 152
Crabe	1 234 572	1 430 919	
Hareng fumé	118 768	129 748	358 812
Saumon	431 050	86 366	213 371
Algues	219 200	192 931	133 107
Raies		213 672	
<b>Total</b>	<b>6 980 378</b>	<b>6 356 691</b>	<b>3 390 442</b>

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Développer la part du marché	Augmenter la part de marché du Nouveau-Brunswick pour les produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche en France. Accroître la présence des produits de l'agriculture, l'aquaculture et de la pêche du Nouveau-Brunswick en France via les marchés ciblés par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des pêches (MAAP). Exemples d'activités : La participation du Nouveau-Brunswick à SIRHA Lyon, France et Seafood Expo Global, Barcelone, Espagne (avec présence de participants de la France).
Acquérir une meilleure compréhension des marchés	Soutien continu du MAAP aux secteurs par la surveillance du marché français et l'identification des opportunités pour les produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche au Nouveau-Brunswick. Exemples d'activités : MAAP va maintenir les services d'experts-conseils pour les industries de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche au Nouveau-Brunswick.

### Indicateurs de performances clés

- 5 % d'augmentation des ventes à l'exportation par année;
- Nombre de prospects qualifiés générés par une activité pour les compagnies de produits agroalimentaires et de fruits de mer du Nouveau-Brunswick;
- Augmenter le service d'information commerciale à l'industrie grâce à des mises à jour d'information commerciale distribuées à l'industrie, deux fois par année, pour les espèces clés.





# Objectif 4

## Faciliter la reconnaissance des acquis pour certaines professions prioritaires

Pour le Nouveau-Brunswick, certains secteurs tels que les soins infirmiers sont prioritaires pour la reconnaissance des acquis. L'établissement d'une procédure commune visant à faciliter et à accélérer la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles des personnes exerçant une profession réglementée au Nouveau-Brunswick et en France pourrait réduire le temps requis pour la reconnaissance des acquis.

L'accès à la profession de soins infirmiers comme infirmière immatriculée ou infirmier immatriculé, sans avoir besoin de refaire le diplôme ou d'écrire l'examen d'entrée à la profession pourrait être bénéfique pour tous. D'ailleurs, les discussions à ce sujet avec l'ordre de réglementation au Nouveau-Brunswick sont déjà entamées. Une entente de cette envergure inclurait des éléments tels que la formation initiale, le statut d'immatriculation, le nombre d'heures d'exercice de la profession ainsi que les exigences pour l'intégration au nouveau milieu de soins.

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Augmenter le nombre de personnel en soins infirmiers formé en France qui peuvent exercer au Nouveau-Brunswick	Établissement d'une procédure commune pour la reconnaissance mutuelle des qualifications du personnel en soins infirmiers autorisés à exercer au Nouveau-Brunswick et en France.
Officialiser le processus d'immigration pour permettre au personnel en soins infirmiers formé en France qui répond aux critères de cet accord de venir au Nouveau-Brunswick de façon permanente pour exercer leur profession	Recruter 10 à 15 infirmières formées en France par année, pour travailler au Réseau de santé Vitalité.  Fournir des nominations provinciales chaque année à 10 à 15 infirmières ou infirmiers formés en France qui répondent aux critères pour être immatriculés au Nouveau-Brunswick par le biais d'une procédure commune convenue entre le Nouveau-Brunswick et la France.

### Indicateurs de performances clés

La première année, sélection de 5 à 10 infirmières ou infirmiers qui travailleront auprès du Réseau de santé Vitalité. Les années suivantes (2024+), une sélection de 10 à 15 autres



Photo : Réseau de santé Horizon

# Objectif 5

## Améliorer la capacité de rétention des étudiants français pour s'installer et travailler au Nouveau-Brunswick



Université de Moncton  
Campus de Moncton

### La moyenne d'étudiants français qui étudient au N.-B. (2020-2021)

Université de Moncton (U de M)	60
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)	5
Autres institutions	5

Pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, il est essentiel d'intégrer l'éducation par l'expérience à tous les niveaux et dans tous les programmes d'études, incluant les étudiants étrangers comme ceux de la France.

La province du Nouveau-Brunswick investit dans l'apprentissage par l'expérience comme moyen de transférer des connaissances pertinentes sur le marché du travail, d'aider à développer les aptitudes et les compétences essentielles nécessaires pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre future et de favoriser des liens significatifs entre les étudiants et les employeurs provinciaux avant l'obtention du diplôme, augmentant ainsi la capacité des diplômés à obtenir des emplois intéressants au Nouveau-Brunswick.

Cet effort, connu sous le nom d'Avenir NB, offre ce qui suit :

- Les étudiants peuvent vivre des expériences à distance et en personne avec des employeurs du Nouveau-Brunswick avant l'obtention de leur diplôme, ce qui leur permet d'établir des liens avec des employeurs au début de leur cheminement de carrière;
- Les employeurs du Nouveau-Brunswick sont soutenus dans leurs efforts de croissance, de recrutement et de rétention des talents ici même;
- Les obstacles financiers à la participation au marché du travail et à l'embauche sont réduits, tant pour les étudiants que pour les employeurs.





Alex Daigle, B. SC. A, Chargé de projets en conception mécanique chez CCNB-INNOV, au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick



Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Accroître l'engagement des employeurs envers les étudiants français	Attirer les étudiants français (qui étudient en France) avec des employeurs ciblés du Nouveau-Brunswick travaillant dans les secteurs prioritaires du marché du travail de la province.
Encourager les employeurs à faciliter la rétention d'étudiants français dans la province	Attirer les étudiants français du CCNB et de l'U de M, avec des employeurs ciblés du Nouveau-Brunswick travaillant dans les secteurs prioritaires du marché du travail de la province.

### Indicateurs de performances clés

- Offrir 10 nouvelles possibilités d'apprentissage pratique dans la province dans l'un des secteurs du marché du travail ciblés pour 10 étudiants postsecondaires qui étudient en France;
- 100 % des étudiants français de niveau postsecondaire qui étudient au Nouveau-Brunswick se voient offrir une possibilité d'apprentissage par l'expérience dans l'un des secteurs ciblés du marché du travail et sont mis en contact avec cette possibilité;
- Augmentation du nombre d'étudiants français inscrits aux études postsecondaires qui ont choisi le Nouveau-Brunswick comme lieu d'études (spécifiquement 5 % d'augmentation pour le CCNB);
- Augmentation du nombre d'étudiants français qui obtiennent leur diplôme d'études postsecondaires et qui réussissent à se trouver un emploi au Nouveau-Brunswick après avoir obtenu leur diplôme.

# Objectif 6

## Soutenir et accroître la coopération éducative dans les secteurs scolaire (M-12) et de la petite enfance

La France et le Nouveau-Brunswick entretiennent une relation dynamique en matière de coopération éducative. À cet égard, les ministères de l'Éducation des deux parties concernées ont signé, en mai 2018, une Déclaration d'intention afin d'officialiser le tout. Depuis, les trois districts scolaires francophones ont conclu des ententes avec des académies de France menant vers la réalisation de projets concrets. Un des districts scolaires anglophones a également amorcé une collaboration du même type et d'autres ont exprimé leur intérêt à emboîter le pas.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B. (EDPE) travaille également au développement de partenariats stratégiques avec la France afin de rendre disponible la formation en autisme développée par la province.

L'EDPE aspire à consolider cette collaboration grandissante, notamment par la mobilisation, la concertation et la prise d'action des différents acteurs concernés. La coopération éducative internationale étant un concept relativement récent au N.-B., l'EDPE vise, dans un premier temps, la concrétisation de quelques projets dont la qualité aura un impact considérable sur l'expérience éducative des élèves et du personnel scolaire participant (ex. ouverture sur le monde et sur la francophonie internationale, développement des compétences interculturelles, appréciation de la diversité). Un accroissement progressif et permanent du nombre de projets est envisagé à moyen et long terme.





Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Accroître le nombre de projets de coopération éducative	Consolider les relations avec les hautes instances françaises en lien avec le secteur de l'éducation et voir au développement d'une communauté pédagogique franco-néo-brunswickoise.
	Voir à la mise en place d'initiatives communes et d'occasions d'échange diverses (ex. jumelage, partage de pratiques réussies, projets de classe virtuels, formations).
	Accompagner les districts scolaires et les académies quant à la réalisation de projets et la mise en œuvre des ententes de coopération éducative.
Favoriser la mobilité des élèves et du personnel enseignant	En concertation avec les acteurs clés du domaine de l'éducation des deux côtés de l'Atlantique, voir à l'élaboration, à la signature et à la mise en œuvre d'une entente avec la France visant la mobilité des élèves, du personnel enseignant et des assistants de langue française de même que la reconnaissance du parcours de formation des enseignants.
	Mettre en place des initiatives et des programmes communs de mobilité permettant d'accroître le nombre d'élèves, d'assistants de langue française, d'enseignants néobrunswickois et français qui vivront une expérience internationale durant leur parcours scolaire et professionnel.

### Indicateurs de performances clés

- Augmentation progressive du nombre de projets de coopération éducative mis en place annuellement;
- Augmentation progressive du nombre d'élèves bénéficiant des programmes et initiatives de mobilité;
- Chaque année, 10 à 15 assistants de langue française et enseignants formés en France seront accueillis au Nouveau-Brunswick par le biais de programmes et d'initiatives de mobilité.



# Objectif 7

## Sensibiliser la France aux différentes attractions touristiques

L'une des priorités du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour le marché français, après la COVID-19, est de continuer à faire connaître le Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique unique et d'influencer les principaux voyagistes amenant les touristes français au Canada à promouvoir et organiser des expériences touristiques au N.-B. Tourisme Nouveau-Brunswick s'appuiera sur

ses relations avec Destination Canada et Tourisme Québec pour pénétrer davantage ce marché mondial hautement concurrentiel et avoir un impact sur les visites dans la province. Le marché français est l'un des principaux marchés d'intérêt de Destination Canada. En 2019, le Canada a reçu plus de 680 000 visiteurs. Plus de 80 % de ces visiteurs ont voyagé au Québec.

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Établir des partenariats stratégiques avec des organismes touristiques visant le marché français	Officialiser un partenariat de marketing avec Destination Canada, afin d'accroître la sensibilisation des consommateurs au N.-B. sur le marché français.
Analyser et bonifier les expériences voyage du Canada-N.-B.	Établir, influencer et développer une programmation avec les principaux voyagistes ciblés, qui organisent des expériences de vacances au Canada, pour mettre en vedette le N.-B.
Accroître la visibilité du N.-B. en tant que destination touristique pour les Français	Présenter des idées d'articles uniques à une base identifiée de médias touristiques et d'influenceurs, traditionnels et non traditionnels, afin de les diffuser dans la presse écrite, à la radio et à la télévision et/ou sur les réseaux de médias sociaux en France, pour mieux faire connaître le N.-B. en tant que destination touristique unique au Canada.
Favoriser la collaboration interprovinciale N.-B.-Québec pour développer une stratégie touristique française commune	Explorer la possibilité de collaborer et de s'associer avec le ministère du Tourisme du Québec pour développer une expérience de voyage homogène entre le Québec et le N.-B., dans laquelle le N.-B. peut tirer parti de la marque du Québec. Le Québec est de loin la première destination au Canada pour les Français.
Favoriser la collaboration interprovinciale N.-B.-Nouvelle-Écosse pour développer une stratégie touristique française commune	Explorer la possibilité de collaborer et de s'associer avec l'Agence de marketing touristique de la Nouvelle-Écosse pour élaborer des itinéraires de voyage conjoints entre le N.-B. et la N.-É.. Grâce au soutien apporté, le service Westjet Paris-Halifax a été lancé en juin 2022.

### Indicateurs de performances clés

- Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture s'engagera dans un partenariat officiel de campagne annuelle avec Destination Canada, Tourisme Québec et Nova Scotia Tourism. Une fois les partenariats conclus et officialisés, des indicateurs ciblés seront définis.
- 5 partenariats de marketing/an exécutés avec des marques de voyage clés dont le volume des ventes et le nombre de visiteurs restent à définir.
- Rencontrer 25 personnes influentes dans le domaine du voyage lors d'un marché annuel B2B et aboutir à 5 nouveaux programmes mettant en vedette le Nouveau-Brunswick par an;
- Formation de 500 agents de voyage / vente par an sur la destination Nouveau-Brunswick.
- Accueillir 15 influenceurs français des médias traditionnels (radio, télévision, presse écrite, Internet) et/ou des médias sociaux sur le terrain au Nouveau-Brunswick, pour présenter activement la province comme une destination de voyage unique. Mesurer la valeur publicitaire équivalente et les impressions totales de la couverture médiatique générée par la présence des médias au Nouveau-Brunswick.



# Objectif 8

## Découverte et commercialisation des artistes acadiens sur la scène internationale

Une autre priorité du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour le marché français est d'établir, de développer et de poursuivre les opportunités de promouvoir les arts, la culture et le patrimoine du Nouveau-Brunswick en travaillant avec l'industrie culturelle en France; en facilitant et en

soutenant l'implication du secteur privé dans leurs régions par le biais d'échanges économiques et l'établissement de partenariats commerciaux; et en facilitant et en soutenant la promotion de la culture, afin de mieux promouvoir les avantages des relations culturelles, de la diversité et de la diplomatie.



Festival Interceltique de Lorient, Pavillon Acadie  
Photo : François Emond

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Identifier, développer et poursuivre les opportunités de promouvoir les arts, la culture et le patrimoine du Nouveau-Brunswick	Établir un partenariat unique avec un organisme culturel à but non lucratif pour assurer la promotion, le marketing et l'image de marque des artistes et des travailleurs culturels du Nouveau-Brunswick en France.
Faire découvrir les artistes du N.-B. en France	Encourager la découverte et le marketing des artistes acadiens et néo-brunswickois en France pour leur permettre de créer et de développer leur carrière.
Renforcement de capacités	Encourager le renforcement des capacités dans la province, afin de mieux équiper les artistes pour accéder aux marchés internationaux.
Augmenter le PIB, les recettes, les emplois et les exportations de produits culturels et artistiques	Recueillir et mesurer les résultats des intervenants externes dans les évaluations ultérieures et promouvoir la valeur économique des arts et de la culture pour la province et de l'exportation de produits culturels à l'étranger.
Connaître les partenaires existants	Dresser un inventaire des partenariats existants et des liens naturels.
Encourager la collaboration multisectorielle afin de faire connaître les ressources muséales du N.-B. en France	Établir un ou plusieurs projets de collaboration entre le Musée du Nouveau-Brunswick, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, et des institutions françaises pour promouvoir les ressources archéologiques et muséales du Nouveau-Brunswick.

### Indicateurs de performances clés

- 10 artistes du Nouveau-Brunswick qui se produisent en France chaque année;
- Présence des individus et des organisations concernés ou de leurs œuvres dans des festivals et des expositions dans les deux territoires;
- Nombre de personnes et d'organisations concernés ayant une présence promotionnelle dans des festivals et expositions internationaux dans les deux territoires;
- Nombre de professionnels concernés ayant participé à des symposiums, conférences et/ou forums internationaux dans les deux territoires;
- Promouvoir l'Acadie et les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick lors d'événements nationaux et internationaux - y compris les rencontres avec les acheteurs présents;
- Nombre de professionnels concernés qui ont passé un certain temps en résidence artistique dans l'un ou l'autre des territoires, toutes disciplines confondues.

# Objectif 9

## Augmentation des jumelages et des activités entre les municipalités du Nouveau-Brunswick et de la France

Les coopérations existantes entre la France et le N.-B.	
Caraquet / Marennes, Charente-Maritime	1973
Shédiac / Saint-Pierre-et-Miquelon, (collectivité d'outre-mer)	1981
Shippagan / Loudun, Vienne	1981
Bathurst / Saint-Aubin-sur-Mer, Calvados	1984
Bouctouche, Coganne et Saint-Antoine / Châtellerauld, Vienne	1984
Saint-Quentin / Saint-Quentin, Aisne	1998
Dieppe / Dieppe, Seine-Maritime	2000
Saint-Louis-de-Kent / Archigny, Vienne	2010

La coopération décentralisée associe des collectivités françaises et du N.-B. pour mener des projets de coopération dans les domaines de la culture, du climat, du développement urbain et rural durable, de l'éducation, de la jeunesse, et du développement économique.

Une des retombées de la coopération décentralisée française est le jumelage des municipalités France-N.-B.. Compte tenu de notre histoire commune et de la francophonie acadienne, de nombreux échanges entre municipalités sont actifs.

Le Consul général de France au Canada atlantique est l'interlocuteur des gouvernements provinciaux et des municipalités pour entreprendre et renforcer ces coopérations décentralisées : il en a fait une priorité de son mandat, pour développer notamment les relations économiques, éducatives et culturelles entre nos deux pays.

Priorités	Actions stratégiques 2022-2027
Continuer à faire rayonner les partenaires existants	Cibler quelques actions, activités ou initiatives particulières afin que les municipalités continuent de bénéficier de l'accord de coopération
Recherche de financement pour de nouvelles initiatives	Soumettre quelques projets à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), dispositif de soutien à la coopération décentralisée pour recevoir une bourse afin de subventionner ces derniers;
Connaître les partenaires potentiels	Recueillir et mesurer l'intérêt de nouvelles municipalités pour joindre le jumelage des municipalités.

### Indicateurs de performances clés

- Planifier et organiser 2 à 3 échanges ou réunions entre fonctionnaires municipaux;
- Soumettre 1 à 2 demandes de financement auprès de la DAECT par année.

# Annexe – Entente en date de 2021

**Entre la province du Nouveau-Brunswick et le département de la Vienne en France**

**Protocole de coopération 2019 à 2024**

**Signature par le ministre responsable de la Francophonie**

Le département de la Vienne en France est l'équivalente autorité dans le gouvernement français du gouvernement provincial dans un contexte canadien. Le Nouveau-Brunswick et le département de la Vienne partagent des liens historiques et culturels qui ont été maintenus et renforcés à travers plusieurs renouvellements d'ententes de coopération depuis 1983. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2019 pour une période de cinq ans.

Le renouvellement de l'accord de coopération avec la Vienne donne l'opportunité aux deux territoires de faire la promotion du tourisme, des affaires ainsi que des compétences provinciales. Elle favorise la mobilité étudiante pour des séjours à courte durée d'études et de stages professionnels en plus de faciliter l'immigration des étudiants français au Nouveau-Brunswick à l'issue de leurs études ou de leurs stages. Grâce à cette entente de coopération, les étudiants du Nouveau-Brunswick ont également l'occasion de développer leurs compétences à travers leurs expériences de stages dans la Vienne.

